

INFORMATION

Les organisations syndicales représentatives au sein de l'UES Les Echos ont été convoquées par la direction qui entend remettre en cause un certain nombre d'acquis.

Libérée des accords Bazire, elle passe à l'offensive :

1) Elle annonce l'ouverture d'une négociation sur le régime des 35 heures pour les salariés de la régie et du pôle B to B, arguant du fait que les fusions réalisées entre les sociétés Sid Développement, Les Echos Formation et Eurostaf d'une part, et entre Les Echos Médias (ex-Echofi) et DI Régie, d'autre part, ont pour effet de dénoncer automatiquement les accords existants (accord du 25 février 1998 pour Eurostaf et accord du 24 juin 1999 pour Echofi).

2) Sous prétexte de situation de crise, elle dénonce également les accords et usages sur les rémunérations en vigueur au sein de diverses entités de l'UES, à savoir Les Echos SA, Hera (accords du 1^{er} juillet et du 1^{er} septembre 1989) et Les Echos Médias. Sur ce sujet, l'information-consultation soumise par la direction au CE du 27 mars 2013 a reçu de la part des élus un avis défavorable, mais celui-ci n'est que purement consultatif.

Par ce communiqué, les délégués syndicaux vous avisent donc de l'ouverture de ces négociations, ce jeudi 11 avril sur les 35 heures, et le 17 avril sur les salaires. Il semble que la direction soit pressée de conclure. Cependant, ces dossiers importants ne peuvent être traités à la légère et le calendrier n'est pas forcément favorable (vacances scolaires, ponts du mois de mai, puis vacances d'été).

Dans un premier temps, il s'agit là d'une attaque ciblée sur certaines sociétés et catégories de salariés, mais ce n'est peut-être qu'un début et, en remettant en question les accords les mieux-disants, la direction aspire sans doute à un nivellement de l'ensemble par le bas. C'est bien tout le groupe qui risque d'être fragilisé et tous les salariés sont concernés !

Le meilleur moyen de conduire ces négociations reste la mobilisation des salariés sur tous les chantiers dans un esprit solidaire, afin d'éviter de tomber dans le piège de la division. Nous comptons sur vous et reviendrons régulièrement vers vous pour vous tenir informés de l'avancée des négociations.

Les délégués syndicaux et les élus de l'UES